

que ceux qui avoient été employés jusqu'à ce jour, n'étoient que des palliatifs, qui ne pouvoient remédier à l'objet principal, & que comme par un concours de fâcheuses circonstances, le mal étoit extrême, il falloit aussi mettre en usage des moyens qui y fussent proportionnés. C'est donc relativement à ce principe, que la République a pris le parti d'imposer de nouvelles taxes sur les biens fonds, de même que sur les marchandises. Mais dès-que les efforts que l'on fait pour rétablir cette Banque auront produit le succès que l'on croit pouvoir s'en promettre, les nouvelles taxes seront modérées ou abolies entièrement.

N A P L E S.

LA Cour fait construire actuellement un Port à *Barlette*, Ville située sur la mer Adriatique, & très-propre pour l'avantage du commerce & de la navigation. Un nombre de Forçats pris des Galères sont employés à cet ouvrage, dont on se promet de grandes utilités.

On a insinué de la part du Roi, à la Chambre de *Sainte Claire*, dans le Département de laquelle sont les affaires Ecclésiastiques, que son intention étoit, que lorsqu'il arriveroit à *Naples* des Bulles de la Cour de *Rome*, pour établir des Coadjuteurs, avec la condition ad *Beneficia futura*, elles ne fussent point revêtues de l'*Exequatur Regium*, sans avoir été approuvées par S. M., qui se réserve l'examen des Sujets que l'on nommera aux Bénéfices, sans vouloir permettre que les Coadjutories soient aussi ordinaires qu'elles l'étoient par le passé.

Ce qu'on apprend de la Cour de *Parme*, est, qu'elle continuë son séjour à *Colorno*: Qu'on y